Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application :
NF240 – ABATTANTS DE WC

Président : *M.Olivier PLAS, SIAMP*
Vice-Président *: M.Laurent ROUSSEAU,* **CSTB**
Secrétaire : *Stéphane FATIS, Gestionnaire d'Application,* **CSTB**

Ce document est établi conformément au référentiel de certification et procédure de gestion de comité particulier.

	Membre titulaire, représentant de l'organisme			**Membre suppléant, le cas échéant**		
	Nom	Organisme	Date de dernière nomination (*) (**)	Nom	Organisme	Date de dernière nomination (*) (**)
Collège Fabricants Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 3 à 10	M. Frédéric THOME	S.A.S. OLFA	01/01/2024	Mme Estelle MAISONNEUVE	S.A.S. OLFA	01/01/2024
	M. Olivier PLAS	SIAMP	01/01/2024	M. Frédéric GIROD	SIAMP	01/01/2024
Collège Utilisateurs / Consommateurs / Prescripteurs Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 3 à 10	Mme Cécile VALENTE	DSC	01/01/2024	Mme Caroline MOLIN	DSC	01/01/2024
	Mme Valérie LEROUX	H'PROM	01/01/2024			
	M. Hubert MAITRE	AFISB	01/01/2024			
Collège *Organismes techniques et Administrations* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 3 à 10	Mme BOUVIER Sandrine	AFNOR Certification	01/01/2024			
	Mme Marie-Christine ROGER	DGALN	01/01/2024			
	M. Laurent ROUSSEAU	CSTB	01/01/2024			

(*) à la date d'application de la version 11 de la procédure GESCO, les membres dont le mandat est arrivé ou arrive à échéance en 2023 sont automatiquement maintenus au sein de leur comité respectif jusqu'au 31 décembre 2023 et est automatiquement nommé par le CSTB au 1er janvier 2024 pour une durée de 12 mois.
(**) Pour tout nouveau comité qui serait constitué au cours de l'année 2024, tous les mandats de ces nouveaux comités prendront fin au 31 décembre 2024.

Composition nominative n°27 approuvée le : 08/03/2024

Par le responsable d'application Alexandra GOSSET :